**BIEKERECH**

6, Dikrecherstrooss  
L-8523 Biekerech  
www.beckerich.lu  
info@beckerich.lu  
Tél.: (352) 23 62 21 - 1  
Fax: (352) 23 62 91 62

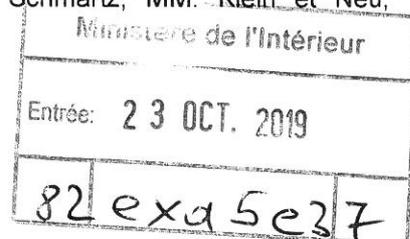
# REGISTRE AUX DELIBERATIONS du Conseil Communal de BECKERICH

Séance publique du 4 octobre 2019

Date de l'annonce publique de la séance ..... 27.09.2019  
Date de la convocation des conseillers ..... 27.09.2019

**Présents :** MM. Lagoda, bourgmestre ; Loutsch et Fassbinder, échevins ; M. Boonen, Mme Van der Kley, M. Wampach, Mme Schmartz, MM. Klein et Neu, conseillers.

**Absents :** a) excusés ..... néant  
b) sans motif ..... néant



Point de l'ordre du  
jour N°6) :

**OBJET:**

Nouvelle tarification  
pour l'utilisation des  
centres culturels et  
salles des fêtes

**Le Conseil communal,**

Revu sa délibération du 21 décembre 2018 aux termes de laquelle le conseil communal avait arrêté une nouvelle tarification pour l'utilisation des centres culturels et salles des fêtes ;

Considérant les informations reçues dans ce contexte de la part du Ministère de l'Intérieur précisant qu'une application distinctive pour en ce qui concerne les sociétés locales et non-locales serait contraire aux pratiques commerciales et que la délibération citée serait partant à revoir à la lumière du principe de l'égalité de traitement ;

Tenant compte dès lors des nouvelles propositions élaborées par le collège échevinal ;

Vu les articles 99 et 107 de la Constitution ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, notamment son article 106, 7° :

Après délibération conforme,

d é c i d e u n a n i m e m e n t

de fixer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 les redevances en matière d'utilisation des centres culturels et des salles des fêtes de la façon suivante :

Associations locales	Gratuit
Particuliers habitant la Commune de Beckerich	250.-
Associations non-locales, particuliers non-résidents et sociétés	1.500.-
<b>Caution à déposer :</b>	
Uniquement pour les personnes privées, les associations non-locales et les sociétés	200.-

L'utilisation de la cuisine, des couverts et de la porcelaine est incluse dans les tarifs ci-avant mentionnés.

Transmise à l'Autorité supérieure, avec prière d'approbation.

Fait et délibéré à Beckerich, date qu'en tête.

Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Beckerich, le 9 octobre 2019

Le bourgmestre,

Le secrétaire,



**Klima-Bündnis**  
Lëtzebuerg



DORFERNEUERUNGSPREIS  
1996



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Intérieur

ADM. COMMUNALE	
ENTRÉ LE	26 NOV. 2019
DE BECKERICH	

Notre réf.: 82fx0b568/DZ  
Votre réf.:

Commune de Beckerich  
Monsieur le Bourgmestre  
6, Dikrecherstrooss  
L-8523 Beckerich

Luxembourg, le 18 novembre 2019

**Objet :** Nouvelle tarification pour l'utilisation des centres culturels et salles des fêtes  
Délibération du conseil communal du 4 octobre 2019

Monsieur le Bourgmestre,

J'ai l'honneur de vous informer que j'approuve la délibération du 4 octobre 2019 aux termes de laquelle le conseil communal de Beckerich a nouvellement fixé les tarifs pour l'utilisation des centres culturels et salles des fêtes.

Ladite délibération reste encore à être publiée en due forme et à être reproduite en 1 exemplaire muni du certificat de publication, après quoi il en sera fait mention au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding

